

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril à 20 heures 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Monsieur Jérémy TRACQ, président.

La convocation a été envoyée en date du 16 avril 2026.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Cédric BERMOND, Stéphane BOYER, David BRUBALLA, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Sophie CHARVOZ, François CHEMIN, Christian CHIALE, Frédéric CHICOT, Jean-Marc COUVERT, Clotilde DUCROUX VERNIER, Eric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Cédric GUEHO, Pascal LAGLERA, Claudine LANFREY, Catherine PASTEL, Denis PASTEL, Aurore PETIT, Laurent POUPARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Magali ROUARD, Karine ROUTIN.

Absents : Blandine CHARVOZ, Elodie FAVRE, Bernard ZIZEK.

Procurations : Blandine CHARVOZ à Humberto FERNANDES

Elodie FAVRE à Jacques ARNOUX

Bernard ZIZEK à Catherine PASTEL

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votants : 30

Monsieur Jacques ARNOUX a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués au sein de la « Société Gestion La Norma Valfréjus – SGNV »

Monsieur le président expose à l'assemblée la nécessité de désigner 8 représentants de la CCHMV afin de siéger au Conseil d'administration de la société SGNV (Société d'économie mixte).

La CCHMV est actionnaire majoritaire de la SGNV à hauteur de 73.8 %.

La société est l'exploitant du domaine skiable de la Norma (DSP entre le SMTV et ladite société) et de Valfréjus (DSP entre le SMTV et ladite société).

Elle gère également 2 centrales de réservation d'hébergements dans les stations de La Norma et Valfréjus.

Il précise également que l'assemblée peut décider, à condition de réunir l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués.

Monsieur le président demande à l'assemblée de délibérer.

Le conseil communautaire,

Vu l'exposé de Monsieur le président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Décide** de désigner les délégués au scrutin public ;
- **Désigne** les représentants de la CCHMV pour siéger au Conseil d'administration de la SGNV :

Jean-Marc BUTTARD
Cédric GUEHO
Cédric BERMOND
Stéphane BECT

Claudine LANFREY
Clotilde VERNIER DUCROUX
Frédéric CHICOT
Humberto FERNANDES

Fait et délibéré en conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 24 avril 2026.

Le secrétaire de séance
Jacques ARNOUX



Le Président
Jérémy TRACQ

